



Déplacement des sacs de déchets et de lingerie en RI, RTF et RPA

ZONE FROIDE

L'utilisation de bac(s) de transport est recommandée pour disposer les déchets et la lingerie souillée.

Le préposé à l'hygiène et salubrité ou l'intervenant désigné doit:

→ Sur les lieux :

1. Apporter le bac près du lieu de collecte;
2. Procéder à l'hygiène des mains (HDM)
3. Récupérer les sacs de déchets ou de buanderie et les déposer dans le bac dédié;
4. Procéder à l'HDM
5. Mettre des gants, prendre une lingette désinfectante et procéder au nettoyage et à la désinfection des poignées du bac;
6. Jeter la lingette dans la poubelle, retirer les gants et procéder à l'HDM;
7. Transporter le bac à la buanderie ou au conteneur selon la trajectoire préétablie (le port de gants n'est pas requis à cette étape);

→ En arrivant au conteneur ou à la buanderie;

1. Disposer des sacs de déchets ou de lingerie;
2. Mettre des gants et procéder au nettoyage et à la désinfection du bac;
3. Procéder à l'HDM;
4. Rapporter le bac à l'endroit désigné;
5. Procéder à l'HDM

→ Au besoin, répéter les mêmes étapes pour la lingerie souillée et poursuivre sa route de travail régulière.

S'il n'y a pas de bac de transport, apporter les sacs de déchets ou de lingerie souillée un à la fois au conteneur ou à la buanderie et procéder à l'HDM par la suite (le port de gants n'est pas requis pour cette situation).